



Je dois de l'argent à mon ancienne entreprise

Par **pierrickburban**, le **20/08/2009** à **16:55**

Bonjour, je dois de l'argent à mon ancienne entreprise. En partant ils m'ont demandé de signer un papier comme quoi je m'engageais à rembourser ce que je leur devais. le probleme, c'est que je n'ai pas d'argent, ni de travail. je ne touche pas non plus de chômage. ils me demandent de verser 1000 € pour commencer en septembre, mais le peu d'argent que je gagne en interim me sert pour nourrir mon fils. que puis-je faire? Merci pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le **20/08/2009** à **17:26**

bonjour, envoyez leur un courrier recommandé avec accusé de réception en expliquant votre situation, demandez un échéancier ou un différé de remboursement même s'ils ne sont pas obligés d'accepter, contactez l'Association Crésus de la Gironde, ils vous aideront dans votre démarche, courage à vous, bonne soirée

[fluo]CRESUS GIRONDE[/fluo]

Président : José MARTINEZ
TEL : 06 75 79 34 42
jm.cresusgironde@orange.fr
Permanences

Le lundi entre 9h00 et 17h00
CENTRE ADMINISTRATIF D'ANDERNOS
260 AV. DE LA REPUBLIQUE
33510 ANDERNOS LES BAINS

TEL : 06 75 79 34 42

Le mardi entre 14h00 et 18h00, avec ou sans rendez-vous.

Traitement du consumérisme

MAISON DES ASSOCIATIONS

51 Cours tartas

33120 ARCACHON

TEL : 06 82 07 02 14

Le vendredi entre 8h30 et 12h30

Traitement du surendettement des ménages

MAISON DES ASSOCIATIONS

51 Cours tartas

33120 ARCACHON

TEL : 06 75 79 34 42

Le vendredi entre 9h00 et 16h30

Mairie du bourg

33140 VILLENEUVE D'ORNON

TEL : 06 75 79 34 42 ou 05 57 99 01 10

Le lundi sur rendez-vous

IE GRAND LIBOURNAIS

Mairie de abzac

TEL : 06 34 31 23 95

Tous les jours sur rendez-vous

Mairie de chamadelle

TEL : 06 34 31 23 95